

La ville de Craponne informe les riverains et autres usagers qu'en raison de l'arrivée du «71<sup>ème</sup> CRITERIUM DU DAUPHINE » le lundi 10 juin 2019, le stationnement sera interdit sur un large secteur du centre de Craponne.

**Le stationnement sera interdit du samedi 8 juin 7h00 jusqu'au lundi 10 juin 22h00 sur les secteurs suivant :**

- Sur la totalité de la Place du Marchédial, ainsi que sur la Place du Syndicat des Eaux,
- Place de la Halle,
- Sur le parking de la bascule, ZA Le Vernet

**Le stationnement sera interdit le lundi 10 juin de 6h00 à 22h00, pour la préparation et le passage de la course, sur l'ensemble des secteurs ci-dessous :**

**Stationnement interdit :** Route du Puy sur la RD1 entrée de Craponne, Zone Artisanale le Vernet, Avenue du Vernet, Boulevard Félix Allard, Faubourg Constant, Boulevard du Nord, Route de Medeyrolles, Avenue de la Gare, Boulevard Vercingétorix de l'intersection du Boulevard Saint Robert au Cédéz le Passage face à Gamm Vert, Place de la Gare, Place de la Petite Vitesse, Place Charles de Gaulle de la Rue du 8 mai à l'entrée vers les toilettes publiques, sur la totalité du parking du Gymnase, toutes les places de stationnement Route du Stade,



Veillez déplacer votre véhicule avant qu'il se trouve en infraction et fasse l'objet d'une contravention.

**Tout véhicule pouvant gêner la préparation, l'organisation, le déroulement et la course sera mis en fourrière conformément à l'arrêté municipal n°2019/242/243 et à l'article R 417-10 du code de la route.**

Des parkings sont à disposition pour stationner votre véhicule sans aucune gêne.



**Vous pourrez vous stationner sur les espaces suivants :** Place des Anciens de l'AFN (place ronde), parking rue Saint Joseph, Place Croix de Mission, Place Jeanne d'Arc, parking de la rue Saint Roch, l'espace entre le parking de la rue Emile Chevalier et la Station essence sera également mis à votre disposition.

**Déviation prévue le lundi 10 juin 2019 de 06h00 à 22h00 :**

Bd Vercingétorix, Bd Saint Robert, Av du Petit Quina, Rue du Château d'Eau, Rue les Cours, Chemin Champfaugier, Route d'Ollias, Ollias, Route d'Arlanc, Route de la Chaise Dieu.

**Nous vous remercions et nous comptons sur votre compréhension, votre implication pour que cette manifestation soit un succès.**

**Le Maire  
Laurent MIRMAND**